

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 1^{er} JUIN 2015

Session régulière du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 1^{er} juin 2015 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Madame Amanda Hamel, conseillère du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Madame Sylvie Lapointe, conseillère du district 6

Absence

Monsieur Yvan Tremblay, conseiller du district 2 (motivée)

Est également présent, M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

- A) Présences et ouverture de la séance du 1^{er} juin 2015 par M. Noël Landry, maire.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 1^{er} juin 2015.**
- C) Adoption du procès-verbal de la séance du 4 mai 2015.**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 26 mai 2015.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
 - 1) Carrefour Plus LSD, 20 rue Principale Est, demande de dérogation mineure 2015-05-03-D.
 - 2) M. Jean-Guy Prévost, 840 rue Craig Nord, demande de dérogation mineure 2015-05-04-D.
 - 3) Transport du Bonheur, approbation de la grille tarifaire des usagers.
 - 4) M. Jean-Guy Prévost, demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), prélèvement de gravier chemin Leblanc.
 - 5) Ecce Terra, paiement d'honoraires professionnels, plan topographique caserne de Sawyerville et certificat d'implantation du terrain de balle de Johnville.
 - 6) Adoption par résolution du second projet de règlement 206-2015 modifiant le règlement de zonage no 416-01 de Cookshire afin de modifier les usages spécifiques autorisés dans la zone publique P-8.
 - 7) Corporation de gestion du chemin des Cantons, participation financière 2015 selon l'entente quinquennale (2012-2016).

- 8) Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2013 (TECQ), approbation des changements fait à la programmation.
- 9) Turcotte Paquette notaires inc., paiement d'honoraires professionnels, servitude de passage Roger Dionne.
- 10) Monty Coulombe avocats, paiement d'honoraires professionnels, août à novembre 2014.
- 11) Services exp inc., paiement d'honoraires professionnels, différents dossiers.
- 12) David Leslie architecte, paiement d'honoraires professionnels, salle communautaire de Johnville.
- 13) Sûreté du Québec, demande d'assistance pour les visites d'inspection de l'officière en bâtiment et en environnement.
- 14) MRC du Haut-Saint-François, entente sur les cours d'eau, avis de non-renouvellement.
- 15) Présentation des salaires payés devant être autorisés par le conseil.
- 16) Rénovation du Centre de qualification et d'entraînement et aménagement du stationnement sur le chemin de l'Aéroport, adjudication de contrats.
- 17) Fête nationale du Québec, secteur Cookshire, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 18) Fête nationale du Québec, secteur Johnville, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 19) Entretien des plates-bandes 2015, adjudication d'un contrat.
- 20) École Notre-Dame-de-la-Paix, secteur Johnville, autorisation de signature d'une entente pour l'utilisation de locaux.
- 21) Sawyerville Elementary School, secteur Sawyerville, autorisation de signature d'une entente pour l'utilisation de locaux.
- 22) Engagement de M. Michel Gagnon au poste de journalier attribué en décembre 2014.
- 23) Utilisation d'une partie des fonds provenant des redevances des gravières concernant des travaux de concassage de gravier.
- 24) Installation de nouveaux luminaires dans le développement Le Boisé de Cookshire.
- 25) Élaboration d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), secteur Cookshire, adjudication d'un contrat.
- 26) Municipalité de Ristigouche, requête commune, règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection.
- 27) Participation au Congrès FQM 2015.

- 28) Présentation du projet du Centre de qualification et d'entraînement du chemin de l'Aéroport au Mérite MMQ en gestion de risques 2015.
- 29) Raymond Chabot Grant Thornton, paiement d'honoraires professionnels, reddition de comptes TECQ.
- 30) Parc Castonguay, implantation et aménagement de nouveaux modules dans l'aire de jeux.
- 31) Parc Johnville, installation d'une nouvelle balançoire et mise aux normes des éléments existants de l'aire de jeux.
- 32) Tournoi Lions Rêve d'un enfant, allocation d'un budget pour faciliter la tenue des activités.
- 33) Avis d'infraction pour des travaux dans un cours d'eau et la bande riveraine sans permis, chemin Jordan-Hill (lot 5 566 502) au nom de M. Pierre Dorais, mandat à la Cour municipale.

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

I) Propositions des membres du conseil.

J) Avis de motion.

- 1) Règlement décrétant une dépense de 1 430 000 \$ et un emprunt de 1 430 000 \$ pour l'implantation d'un système d'épuration des eaux usées municipales, station du chemin des iris, secteur Johnville.
- 2) Règlement décrétant une dépense 500 000 \$ et un emprunt 500 000 \$ de pour la réfection des services municipaux sur la rue Castonguay.

K) Étude et adoption de règlements.

- 1) Règlement 205-2015 décrétant une dépense de 115 000 \$ et un emprunt de 115 000 \$ afin de construire un centre de formation pour les pompiers sur le chemin de l'Aéroport.

L) Comptes du mois.

M) Varia.

N) Période de questions.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 1^{er} juin 2015 par M. Noël Landry, maire.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 1^{er} juin 2015.

Résolution 2015-06-5144

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 1^{er} juin 2015 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption du procès-verbal de la séance du 4 mai 2015.

Résolution 2015-06-5145

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que le procès-verbal de la séance du 4 mai 2015 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 26 mai 2015.

Résolution 2015-06-5146

Proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 26 mai 2015 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) Période de questions.

- 1) Mme Céline Blais, présidente de Comité consultatif d'urbanisme (CCU), s'adresse au conseil concernant la demande de dérogation mineure de M. Jean-Guy Prévost pour une affiche plus grande que la dimension maximale prévue au règlement de zonage. Elle explique que le CCU, lors de leur prochaine rencontre, prendra connaissance des règlements existants sur l'affichage et établira des normes en tenant compte des différentes réalités qu'on retrouve sur le territoire. Mme Blais demande au conseil de reporter la décision sur cette dérogation mineure. Les élus acceptent de statuer sur cette demande après le dépôt des recommandations du CCU.
- 2) Mme Anne-Marie Lagueux prend la parole concernant le programme d'aide financière sur les couches lavables. Elle demande que le conseil revoie les critères d'admissibilité pour rejoindre un plus grand nombre de jeunes familles, tout en fixant l'aide à une subvention par famille. Elle aimerait aussi qu'une séance d'information soit organisée pour les parents. Le maire lui répond que le conseil en discutera lors de la prochaine réunion de travail.
- 3) M. Cédric Lachance demande au conseil de réévaluer l'emplacement du terrain de volleyball parce que selon lui, l'endroit prévu comporte plusieurs inconvénients. Il ajoute qu'il a été témoin de comportements discutables de la part des employés municipaux. M. Lachance conclut en demandant que la municipalité intervienne pour faire enlever une remorque abandonnée sur la rue Julia, faire appliquer le règlement sur les nuisances sur une propriété du chemin Bédard et demande de réévaluer la nécessité de la petite patinoire à l'arrière de l'hôtel Sawyerville qui selon lui n'est pas nécessaire parce que la patinoire du village est à moins de 5 minutes à pied.

Concernant le terrain de volleyball et la petite patinoire, le maire lui répond que le Comité Loisirs planifiera une visite avec les responsables de l'OTJ pour évaluer la situation. Il ajoute que le service des travaux publics sera informé du comportement de certains employés municipaux et que l'inspectrice en bâtiment sera mandatée pour intervenir dans les dossiers d'infraction au règlement sur les nuisances dans le secteur de Sawyerville.

F) Correspondance.

Résolution 2015-06-5147

1. Député Jean Rousseau – Communiqué : « Le NPD rétablira la livraison de courrier à domicile. »
2. Environnement Canada – Restriction saisonnière sur l'utilisation des revêtements architecturaux.
3. Assemblée nationale du Québec – Communiqués : « Ghislain Bolduc heureux de soutenir le développement de l'agriculture biologique dans le comté de Mégantic. » / « Bonification de deux programmes destinés aux petites municipalités, Ghislain Bolduc heureux pour les municipalités du comté de Mégantic. »
4. MTQ – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, subvention 2015. / Conformité de la reddition de comptes 2014.
5. MDDELCC – Avis de projet, recyclage de biosolides municipaux provenant de la Ville de East Angus.
6. Ministère de l'Immigration, de la Diversité et l'Inclusion – Semaine québécoise des rencontres interculturelles du 5 au 11 octobre 2015.
7. Office des personnes handicapées – Semaine québécoise des personnes handicapées du 1^{er} au 7 juin 2015.
8. MMQ – Rapport annuel 2014.
9. COGESAF – Prix d'excellence en environnement.
10. Parc national du Mont-Mégantic – Information sur l'ASTROlab 2015.
11. Les Journées de la culture – Invitation à participer au 19^e Journées de la culture les 26, 27 et 28 septembre 2015.
12. Transport du Bonheur – Campagne de financement pour compléter l'offre de service à la communauté.
13. Moisson Haut-Saint-François – Assemblée générale annuelle le 3 juin 2015.
14. Association de la construction du Québec – Suivi de la table de concertation propriétaires, professionnels, entrepreneurs.
15. Fondation des maladies du cœur – Invitation Gala de la robe rouge, 4 juin 2015 au Théâtre Granada.
16. Polyvalente Louis-Saint-Laurent – Activité de financement pour le Fonds Marc-André Skelling.
17. Institut canadienne de la recherche sur la condition physique et le mode de vie – Sondage.
18. DimOnOff – Réduction du coût de l'éclairage public.
19. Transporteurs en vrac – Offre de service.

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Autres sujets - Activités de proximité.

- 1) Carrefour Plus LSD, 20 rue Principale Est, demande de dérogation mineure 2015-05-03-D.

Résolution 2015-06-5148

CONSIDÉRANT que Carrefour Plus LSD, 20 rue Principale Est, Cookshire, dont la propriété est située dans la zone commerciale C-15 (lot 4 487 216), demande que la municipalité permette l'agrandissement de la façade secondaire (arrière), l'agrandissement laissant une marge de 3 mètres au lieu de 8 mètres;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a donné un avis positif à la dérogation 2015-05-03-D de Carrefour Plus LSD, à une séance tenue le 19 mai 2015;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure de Carrefour Plus LSD.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) M. Jean-Guy Prévost, 840 rue Craig Nord, demande de dérogation mineure 2015-05-04-D.

Résolution 2015-06-5149

CONSIDÉRANT que M. Jean-Guy Prévost, 840 rue Craig Nord, Cookshire, dont la propriété est située dans la zone commerciale C-2 (lot 4 487 050), demande que la municipalité permette l'installation d'une enseigne qui dépasse la dimension permise, la dimension pour cette zone est de 5 mètres carrés et l'enseigne installée sera de 11 mètres carrés;

CONSIDÉRANT qu'à une séance tenue le 19 mai 2015 le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) demande que la dérogation 2015-05-04-D de M. Jean-Guy Prévost soit traitée lorsque que le CCU aura pris connaissance des règlements existants sur l'affichage;

CONSIDÉRANT que suite à cette démarche, le CCU établira des normes en tenant compte des différentes réalités qu'on retrouve sur le territoire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Amanda Hamel et résolu de reporter à la séance du 6 juillet prochain la demande de dérogation mineure de M. Jean-Guy Prévost.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Transport du Bonheur, approbation de la grille tarifaire des usagers.

Résolution 2015-06-5150

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'approuver la grille tarifaire 2015 telle que déposée par le Transport du Bonheur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) M. Jean-Guy Prévost, demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), prélèvement de gravier chemin Leblanc.

Résolution 2015-06-5151

CONSIDÉRANT que M. Jean-Guy Prévost s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour renouveler l'autorisation d'exploiter une gravière sur sa propriété située sur le lot 4 487 857, cadastre du Québec (dossier 405136);

CONSIDÉRANT que cette sablière est située dans la zone agricole A-4 et est conforme au règlement de zonage 371-2000, chapitre IX, article 9.1 régissant l'implantation de nouvelles carrières, gravières et sablières en zones agricole;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu d'aviser la CPTAQ que la Ville de Cookshire-Eaton n'a pas d'objection au projet de M. Jean-Guy Prévost.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Ecce Terra, paiement d'honoraires professionnels, plan topographique caserne de Sawyerville et certificat d'implantation du terrain de balle de Johnville.

Résolution 2015-06-5152

Proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'autoriser le paiement de 1 897,09 \$ (incluant les taxes) pour les factures de Ecce Terra, arpenteurs-géomètres, concernant le plan topographique du terrain de la caserne de Sawyerville et le certificat d'implantation du terrain de balle de Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Adoption par résolution du second projet de règlement 206-2015 modifiant le règlement de zonage no 416-01 de Cookshire afin de modifier les usages spécifiques autorisés dans la zone publique P-8.

Résolution 2015-06-5153

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu d'adopter par résolution le second projet de règlement numéro 206-2015 modifiant le règlement de zonage no 416-01 de Cookshire afin de modifier les usages spécifiques autorisés dans la zone publique P-8.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Corporation de gestion du chemin des Cantons, participation financière 2015 selon l'entente quinquennale (2012-2016).

Résolution 2015-06-5154

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu d'autoriser le paiement de 4 405 \$ à la Corporation de gestion du chemin des Cantons concernant la participation financière 2015 de la municipalité selon l'entente quinquennale 2012-2016 (résolution 2011-09-3703).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2013 (TECQ), approbation des changements fait à la programmation.

Résolution 2015-06-5155

CONSIDÉRANT que la municipalité a déposé sa programmation de travaux dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010-2013 et qu'elle a été acceptée (no de dossier 941038);

CONSIDÉRANT que lors de modification à la programmation, la municipalité doit aviser le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT);

CONSIDÉRANT que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme TECQ pour les années 2010-2013;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu que la municipalité avise le MAMOT que les ajustements de la programmation (no de dossier 941038) soient les suivants :

Modification des montants aux items suivants :

No 2.1	Complément d'information au plan d'intervention	5 000,00 \$
No 2.2	Implantation de conduites	2 125,00 \$

Ajout d'un item :

No 4.1	Asphalte chemins du Bassin et Orr	48 883,00 \$
--------	-----------------------------------	--------------

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent, découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

QUE la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme. Que

la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Turcotte Paquette notaires inc., paiement d'honoraires professionnels, servitude de passage Roger Dionne.

Résolution 2015-06-5156

Proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'autoriser le paiement de 745,12 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Turcotte Paquette notaires inc. concernant la servitude de passage chez M. Roger Dionne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Monty Coulombe avocats, paiement d'honoraires professionnels, août à novembre 2014.

Résolution 2015-06-5157

Proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu de reporter l'autorisation de paiement de 5 483,50 \$ (incluant les taxes) des factures de Monty Coulombe concernant des dossiers 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Services exp inc., paiement d'honoraires professionnels, différents dossiers.

Résolution 2015-06-5158

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu d'autoriser le paiement de 6 235,10 \$ (incluant les taxes) pour les factures de Services exp inc. concernant différents dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 12) David Leslie architecte, paiement d'honoraires professionnels, salle communautaire de Johnville.

Résolution 2015-06-5159

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu d'autoriser le paiement de 4 599,00 \$ (incluant les taxes) pour la facture de David Leslie architecte concernant la salle communautaire de Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) Sûreté du Québec, demande d'assistance pour les visites d'inspection de l'officière en bâtiment et en environnement.

Résolution 2015-06-5160

CONSIDÉRANT que la réglementation municipale permet à l'inspectrice en bâtiment et en environnement de faire des visites d'inspection afin de s'assurer que les travaux précisés sur le permis émis respectent les

règlements d'urbanisme en vigueur;

CONSIDÉRANT que dans certaines situations, les propriétaires refusent l'accès à leur propriété à l'inspectrice en bâtiment et en environnement;

CONSIDÉRANT que la Sûreté du Québec peut intervenir dans ce genre de situation;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu de demander à la Sûreté du Québec, lorsque la situation l'exige, d'accompagner l'inspectrice en bâtiment et en environnement pour toute la durée de la visite d'inspection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 14) MRC du Haut-Saint-François, entente sur les cours d'eau, avis de non-renouvellement.

Résolution 2015-06-5161

CONSIDÉRANT que la MRC du Haut-Saint-François détient la compétence exclusive sur tous les cours d'eau de son territoire telle que définie par l'article 103 de la Loi sur les compétences municipales (L.Q. 2005, chapitre 6);

CONSIDÉRANT qu'une entente est intervenue entre la MRC du Haut-Saint-François et la Ville de Cookshire-Eaton pour confier à cette dernière l'application des règlements, le recouvrement des créances et la gestion des travaux telle que prévue par l'article 108 de la loi;

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton ne désire pas renouveler cette entente qui prend fin le 31 décembre 2015;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu d'aviser la MRC du Haut-Saint-François que la Ville de Cookshire mettra fin à l'entente le 31 décembre 2015 selon les dispositions prévues à l'article 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 15) Présentation des salaires payés devant être autorisés par le conseil.

Résolution 2015-06-5162

CONSIDÉRANT que le conseil ne dispose pas d'informations détaillées sur les dépenses en salaire lors de l'autorisation des paiements du mois;

CONSIDÉRANT que la trésorière responsable du suivi budgétaire n'assiste pas aux séances du conseil;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu :

QUE le conseil demande au directeur général / secrétaire-trésorier de lui fournir à chaque mois, dans le rapport des comptes du mois, la ventilation des dépenses en salaire;

QUE dans cette ventilation on retrouve les montants détaillés en salaire régulier et en temps supplémentaire, incluant le temps supplémentaire par service pour chacun des postes budgétaires concerné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16) Rénovation du Centre de qualification et d'entraînement et aménagement du stationnement, adjudication de contrats.

Résolution 2015-06-5163

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour la rénovation du Centre de qualification et d'entraînement et l'aménagement du stationnement, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

Rénovation du Centre de qualification	Taxes incluses
Construction Groupe Prévost	99 919,02 \$
Construction Lucien Veilleux	70 174,08 \$

Aménagement du stationnement

Construction Groupe Prévost	44 472,33 \$
Excavation Michel Laliberté	63 200,04 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, et résolu :

D'adjuger le contrat de rénovation du Centre de qualification et d'entraînement à Construction Lucien Veilleux, pour un montant de 70 174,08 \$ (incluant les taxes) conformément à sa soumission ouverte le 12 mai 2015 et aux documents d'appel d'offres;

D'adjuger le contrat d'aménagement du stationnement à Construction Groupe Prévost, pour un montant de 44 472,33 \$ (incluant les taxes) conformément à sa soumission ouverte le 12 mai 2015 et aux documents d'appel d'offres.

La présente résolution est conditionnelle à l'approbation du règlement d'emprunt 205-2015 par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 17) Fête nationale du Québec, secteur Cookshire, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2015-06-5164

CONSIDÉRANT que Loisirs Cookshire demande l'autorisation pour la tenue d'une activité le 23 juin 2015 pour la Fête nationale du Québec, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Amanda Hamel et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que demandé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 18) Fête nationale du Québec, secteur Johnville, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2015-06-5165

CONSIDÉRANT que Loisirs Johnville demande l'autorisation pour la tenue d'une activité le 23 juin 2015 pour la Fête nationale du Québec, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que demandé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19) Entretien des plates-bandes 2015, adjudication d'un contrat.

Résolution 2015-06-5166

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu d'adjuger le contrat d'entretien des plates-bandes pour l'année 2015 à la Pépinière Amanda-Joe pour un montant de 3 000,00 \$ (avant taxes) selon l'offre de service datée du 19 mai 2015.

La conseillère Amanda Hamel déclare son intérêt et s'abstient de toute discussion et de vote à ce sujet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20) École Notre-Dame-de-la-Paix, secteur Johnville, autorisation de signature d'une entente pour l'utilisation de locaux.

Résolution 2015-06-5167

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'autoriser le directeur général / secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité, le protocole d'entente avec l'école Notre-Dame-de-la-Paix, secteur Johnville, concernant l'utilisation de locaux.

Ce protocole d'entente est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21) Sawyerville Elementary School, secteur Sawyerville, autorisation de signature d'une entente pour l'utilisation de locaux.

Résolution 2015-06-5168

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu d'autoriser le directeur général / secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité, le protocole d'entente avec Sawyerville Elementary School, secteur Sawyerville, concernant l'utilisation de locaux.

Ce protocole d'entente est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22) Engagement de M. Michel Gagnon au poste de journalier attribué en décembre 2014.

Résolution 2015-06-5169

CONSIDÉRANT le départ en novembre 2014 de M. Joey Stickles, journalier permanent saisonnier;

CONSIDÉRANT que pour le remplacer, le poste a été affiché selon les dispositions de la convention collective en vigueur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu de retenir les services de M. Michel Gagnon, rétroactivement au 1^{er} décembre 2014, pour occuper le poste journalier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23) Utilisation d'une partie des fonds provenant des redevances des gravières concernant des travaux de concassage de gravier.

Résolution 2015-06-5170

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'approuver l'utilisation d'un montant de 40 000 \$ provenant du fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques pour des travaux de concassage de gravier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24) Installation de nouveaux luminaires dans le développement Le Boisé de Cookshire.

Résolution 2015-06-5171

Proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'autoriser l'installation de 3 nouveaux luminaires dans le développement Le Boisé de Cookshire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25) Élaboration d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), secteur Cookshire, adjudication d'un contrat.

Résolution 2015-06-5172

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'élaboration d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), secteur Cookshire, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

MRC du Haut-Saint-François	2 700,00 \$
Services exp inc.	7 818,30 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Roger Thibault, et résolu d'adjuger le contrat pour l'élaboration d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) à la MRC du Haut-Saint-François, pour un montant de 2 700,00 \$ (incluant les taxes) conformément à sa soumission ouverte le 21 mai 2015 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26) Municipalité de Ristigouche, requête commune, Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection.

Résolution 2015-06-5173

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec a publié, le 30 juillet 2014, dans la Gazette officielle du Québec le décret édictant le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection;

CONSIDÉRANT que ce règlement est entré en vigueur le 14 août 2014;

CONSIDÉRANT qu'un collectif de 5 scientifiques indépendants a mis en lumière les lacunes et faiblesses d'un tel règlement et montré son insuffisance pour assurer une protection réelle et adéquate des sources d'eau potable de la municipalité;

CONSIDÉRANT les études scientifiques déposées qui montrent une contamination des sources d'eau potable lorsqu'elles sont situées à un km des puits gaziers ou pétroliers;

CONSIDÉRANT l'étude réalisée à la demande du gouvernement du Québec dans le cas du forage pétrolier à Gaspé et qui montre la présence de méthane thermogénique ou mixte dans les puits d'eau potable situés en périphérie du forage Haldimand 1;

CONSIDÉRANT que lors d'une rencontre tenue à Saint-Edmond-de-Grantham, le 20 septembre 2014, les 30 élus municipaux présents provenant de 22 municipalités et de 11 MRC ont décidé de présenter une requête commune au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques afin que leur municipalité puisse adopter des normes plus sévères que celles qui apparaissent dans le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection et qu'ils ont invité toutes les municipalités du Québec intéressées à se joindre à elle;

CONSIDÉRANT qu'il est de l'intérêt des résidents et résidentes de la présente municipalité de mieux protéger les sources d'eau de la municipalité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton (MRC de Haut-Saint-François) se joigne à cette requête commune et que copie de la présente résolution soit adressée aux initiateurs de cette démarche afin qu'elle soit jointe à la requête commune qui sera présentée à l'honorable ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

27) Participation au Congrès FQM 2015.

Résolution 2015-06-5174

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu que le maire, Noël Landry et le conseiller, Roger Thibault, sont autorisés à participer au congrès 2015 de la FQM qui se tiendra à Québec du 24 au 26 septembre 2015.

Les coûts reliés à cette activité sont assumés par la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 28) Présentation du projet du Centre de formation au Mérite MMQ en gestion de risques 2015.

Résolution 2015-06-5175

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'autoriser le directeur général / secrétaire-trésorier à présenter le projet d'un Centre de formation pour les pompiers au Mérite MMQ en gestion de risques 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 29) Raymond Chabot Grant Thornton, paiement d'honoraires professionnels, reddition de comptes TECQ.

Résolution 2015-06-5176

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'autoriser le paiement de 12 072,37 \$ (incluant taxes) pour la facture de Raymond Chabot Grant Thornton concernant différents dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 30) Parc Castonguay, implantation et aménagement de nouveaux modules de l'aire de jeux.

Résolution 2015-06-5177

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu d'allouer un budget de 30 000 \$ pour des travaux d'améliorations à l'aire de jeux du parc Castonguay, tels que décrits dans la note de service du 28 mai 2015 de la directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 31) Parc Johnville, installation d'une nouvelle balançoire et mise aux normes des éléments existants de l'aire de jeux.

Résolution 2015-06-5178

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu :

QUE le conseil alloue un budget de 14 600 \$ pour des travaux d'améliorations à l'aire de jeux du parc Johnville, tels que décrits dans la note de service du 28 mai 2015 de la directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs;

QUE l'allocation de ce budget est conditionnelle à une entente avec la Fabrique de Johnville pour assurer la pérennité de l'aire de jeux dans ce secteur du village.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 32) Tournoi Lions Rêve d'un enfant, allocation d'un budget pour faciliter la tenue des activités.

Résolution 2015-06-5179

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'allouer un budget de 2 435 \$ pour la location d'un chapiteau et de toilettes sèches lors de la tenue du Tournoi Lions Rêve d'un Enfant, tel que décrit dans la note de service du 28 mai 2015 de la directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 33) Avis d'infraction pour des travaux dans un cours d'eau et la bande riveraine sans permis, chemin Jordan-Hill (lot 5 566 502) au nom de M. Pierre Dorais, mandat à la Cour municipale.

Résolution 2015-06-5180

CONSIDÉRANT que le 9 mai 2015, M. Pierre Dorais, propriétaire du lot 5 566 502 a reçu un avis d'infraction relativement à des travaux dans un cours d'eau et dans la bande riveraine sans permis;

CONSIDÉRANT que malgré l'avis d'infraction, M. Pierre Dorais ne s'est pas conformé aux exigences de l'inspectrice en bâtiment et en environnement;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu :

QUE Mme Nicole Jolicoeur, officière en bâtiment et en environnement soit autorisée à transmettre le dossier à la Cour municipale pour les infractions actuelles et futures;

QUE le montant de l'amende soit le montant maximum prévu aux règlements d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

Aucun.

I) Propositions des membres du conseil.

Aucune.

J) Avis de motion.

- 1) Règlement décrétant une dépense de 1 430 000 \$ et un emprunt de 1 430 000 \$ pour l'implantation d'un système d'épuration des eaux usées municipales, station du chemin des iris, secteur Johnville.

Résolution 2015-06-5181

Avis de motion est donné par la conseillère Sylvie Lapointe qu'elle présentera à une prochaine séance, un règlement décrétant une dépense de 1 430 000 \$ et un emprunt de 1 430 000 \$ pour l'implantation d'un système d'épuration des eaux usées municipales, station du chemin des iris, secteur Johnville.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

- 2) Règlement décrétant une dépense de 500 000 \$ et un emprunt de 500 000 \$ pour la réfection des services municipaux sur la rue Castonguay.

Résolution 2015-06-5182

Avis de motion est donné par le conseiller Roger Thibault qu'il présentera à une prochaine séance, un règlement décrétant une dépense de 500 000 \$ et un emprunt de 500 000 \$ pour la réfection des services municipaux sur la rue Castonguay.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

K) Étude et adoption de règlements.

- 1) Règlement 205-2015 décrétant une dépense de 115 000 \$ et un emprunt de 115 000 \$ afin de construire un centre de formation pour les pompiers sur le chemin de l'Aéroport.

Résolution 2015-06-5183

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'adopter le règlement 205-2015 décrétant une dépense de 115 000 \$ et un emprunt de 115 000 \$ afin de construire un centre de formation pour les pompiers sur le chemin de l'aéroport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L) Comptes du mois

Résolution 2015-06-5184

Compte salaires

198 919,69 \$

Compte général

201500538	LUC DESLONGCHAMPS	98,10 \$
201500539	CHENIL BOUBOU	1 500,00 \$
201500540	RICHARD FORTIER	200,00 \$
201500541 (I)	QUÉBEC MUNICIPAL	862,31 \$
201500542	MANON LEROUX	311,64 \$
201500544	INFOTECH	217,72 \$
201500545	CROIX-ROUGE CANADIENNE	787,50 \$
201500546	AQME	36,79 \$
201500547	MANUEL DUSSAULT	500,00 \$
201500548	RÉGIE DE RÉCUPÉRATION	18 200,00 \$
201500549	CONSEIL SPORT LOISIR DE	70,00 \$
201500550	RAYMOND CHABOT GRANT	13 222,13 \$
201500551	COGESAF	50,00 \$
201500552	LAURENT & CLAUDETTE	484,50 \$
201500562	FEDERATION QUEBECOISE	51,74 \$
201500563	CONSTRUCTION A. BOISVERT	150 000,00 \$
201500640	KARINE DEMARCHI	76,50 \$
201500641	MONTY SYLVESTRE S.E.N.C.	3 645,86 \$
201500642	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	19 603,82 \$
201500643	INFOTECH	362,17 \$
201500644	GROUPE ULTIMA INC.	1 395,00 \$
201500645	ACSIQ	574,88 \$

201500646	ACSIQ	456,45 \$
201500649	DENIS GAGNON	600,00 \$
201500650	ÉMILIE GAGNON	200,00 \$
201500651	ÉMANUELLE LALIBERTÉ-	1 250,00 \$
201500652 (I)	AUDREY D'AMOUR	200,00 \$
201500653	LES SERVICES EXP INC.	2 644,43 \$
201500654 (I)	BULWER COMMUNITY CENTER	1 829,09 \$
201500655	TURCOTTE PAQUETTE,	745,12 \$
201500656	AGENCE DU REVENU DU	16 564,67 \$
201500657	MINISTÈRE DU REVENU	35 699,27 \$
201500658	Andrée Gagnon	250,00 \$
201500659	HYDRO QUÉBEC	8 229,25 \$
201500660	GESTION GILLES GENEST	162,54 \$
201500661	BELL CANADA	849,58 \$
201500662	TELMATIK	211,55 \$
201500664	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	1 064,15 \$
201500665	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	959,29 \$
201500666 (I)	ÉPICERIE JOHNVILLE ENR.	2 858,57 \$
201500667	DEPANNEUR LACHANCE	24,13 \$
201500668	LABORATOIRES D'ANALYSES	401,27 \$
201500669 (I)	STEVEN HARVEY	441,26 \$
201500670	SOLUTEK INFORMATIQUE	93,12 \$
201500671 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	2 549,93 \$
201500672	TRANSVISION COOKSHIRE	221,87 \$
201500673	Visa Desjardins	2 115,00 \$
201500674 (I)	DISTRIBUTION ROYAL NET	366,12 \$
201500675	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	175,22 \$
201500676	LA COOP DES CANTONS	1 964,55 \$
201500677	L'ENTREPOT DU	460,56 \$
201500678 (I)	COMMUNICATION PLUS	128,77 \$
201500679	TECH-NIC RESEAU CONSEIL	741,82 \$
201500680	DANY CASSIDY	50,00 \$
201500681	SUPERIEUR PROPANE INC.	431,62 \$
201500682 (I)	FONDS D'INFORM. SUR LE	40,00 \$
201500683	LA TRIBUNE LTÉE	311,14 \$
201500684	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	174,09 \$
201500685 (I)	INFORMATIQUE INPRO	389,77 \$
201500686 (I)	SUBWAY COOKSHIRE	132,25 \$
201500687 (I)	RESTO DU VIEUX TONNEAU	185,68 \$
201500688	GAZ MÉTRO	208,72 \$
201500689	WEL.COM INFORMATIQUE	40,24 \$
201500690 (I)	BELANGER, ANNICK	18,90 \$
201500691 (I)	RESTO DE L'AEROPORT	145,65 \$
201500692	CASSIDY, JEAN-CLAUDE	50,00 \$
201500693 (I)	SYLVAIN DUSSEAULT	19,85 \$
201500694	LOISIRS COOKSHIRE	6 000,00 \$
201500695 (I)	LOISIRS DE JOHNVILLE INC	5 000,00 \$
201500696 (I)	LOISIRS SAWYERVILLE	2 500,00 \$
201500697	ÉMANUELLE LALIBERTÉ-	98,50 \$
201500698 (I)	FINANCIÈRE MANUVIE	8 845,58 \$
201500700	STATION SERVICE Y.P.G. INC.	643,00 \$
201500701 (I)	AGENCE DU REVENU DU	11 418,19 \$
201500702 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	25 865,02 \$
201500703 (I)	BÂTIRENTE	9 179,46 \$
201500704 (I)	FONDACTION	4 837,98 \$
201500705 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	600,56 \$
201500706 (I)	Desjardins sécurité financière	2 493,24 \$
201500707 (I)	SYNDICAT DES	2 354,33 \$
201500708 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS	654,97 \$
201500709 (I)	REVENU QUÉBEC	193,80 \$
201500710 (I)	ÉMANUELLE LALIBERTÉ-	1 250,00 \$
201500711 (I)	AUDREY D'AMOUR	200,00 \$
201500712 (I)	BELL CANADA	919,45 \$
201500713 (I)	IMPRESSIONS HAUT-ST-	206,96 \$
201500714 (I)	RICHARD FORTIER	200,00 \$
201500715 (I)	CLAUDE BILODEAU	12,60 \$

201500716 (I)	ASSOCIATION DES	235,00 \$
201500717 (I)	CÉLINE BLAIS	396,72 \$
201500718 (I)	JEAN TREMBLAY	63,50 \$
201500719 (I)	DANIEL HURDLE	53,15 \$
201500720 (I)	DAVID LESLIE ARCHITECTE	4 599,00 \$
201500721 (I)	LA TRIBUNE LTÉE	282,84 \$
201500722 (I)	CHARPENTIER, MARCEL	25,20 \$
201500723 (I)	NETREVOLUTION	18,34 \$
201500724 (I)	ALAIN LUSSIER	52,25 \$
201500725 (I)	PASCAL YERGEAU	50,00 \$
201500726 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	454,50 \$
201500727 (I)	HYDRO QUÉBEC	4 072,10 \$
201500728 (I)	SCIES À CHAÎNE CLAUDE	2 941,82 \$
201500729 (I)	GRAVIERE BOUCHARD INC.	17,25 \$
201500730 (I)	ATELIER D'EBENISTERIE F.B.	2 403,89 \$
201500731 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC	2 001,11 \$
201500732 (I)	EXCAVATION NORMAND	804,83 \$
201500733 (I)	MEUNERIE SAWYERVILLE INC.	125,24 \$
201500734 (I)	TRANSPORT JEAN-LUC	7 597,56 \$
201500735 (I)	LES CAMIONS INTER-ESTRIE	1 149,19 \$
201500736 (I)	SERVICE D'EXTINCTEURS	235,59 \$
201500737 (I)	CONSTRUCTION DJL INC.	1 015,39 \$
201500738 (I)	EQUIPEMENT WAJAX #30	797,64 \$
201500739 (I)	PLOMBERIE COTE & FRERE	475,32 \$
201500740 (I)	LABORATOIRES D'ANALYSES	131,07 \$
201500741 (I)	PREVIMED INC.	151,80 \$
201500742 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	3 658,06 \$
201500743 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	2 999,65 \$
201500744 (I)	CMP MAYER INC.	9 118,96 \$
201500745 (I)	SLIC	343,55 \$
201500746 (I)	GROUPE CAMERON	242,83 \$
201500747 (I)	DUMAS ET FILS PIÈCES	310,43 \$
201500748 (I)	R.B. INSPECTION (1995) INC.	4 840,44 \$
201500749 (I)	TARDIF DIESEL INC.	4 313,26 \$
201500750 (I)	DIST. J.M. BERGERON INC.	190,73 \$
201500751 (I)	SHER LENN INC.	102,67 \$
201500752 (I)	GROUPE ENVIRONNEMENTAL	541,42 \$
201500753 (I)	DO-MAR ELECTRIQUE INC.	507,04 \$
201500754 (I)	GENERAL BEARING SERVICE	22,45 \$
201500755 (I)	SERRURIER HARMER	116,50 \$
201500756 (I)	GENERAL TRAITEMENT	120,72 \$
201500757 (I)	PH VITRES D'AUTOS	322,47 \$
201500758 (I)	ENTREPRISE LTCA INC.	287,44 \$
201500759 (I)	TRED'SI INC.	155,22 \$
201500760 (I)	LES PNEUS ROBERT BERNARD	299,06 \$
201500762 (I)	USINAGE R.M.	191,14 \$
201500763 (I)	PAA PIÈCES D'AUTO	459,81 \$
201500764 (I)	COMMUNICATION PLUS	2 929,44 \$
201500765 (I)	CSE INCENDIE ET SÉCURITÉ	468,07 \$
201500766 (I)	WOLSELEY Canada INC.	213,23 \$
201500767 (I)	GARAGE NIELSEN ET FILS	193,70 \$
201500768 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	1 280,20 \$
201500769 (I)	VEOLIA WATER	112,96 \$
201500770 (I)	CLARKE ET FILS LTÉE	1 121,51 \$
201500771 (I)	LES IMMEUBLES JOCELYNE	187,94 \$
201500772 (I)	SUPERIEUR PROPANE INC.	999,34 \$
201500774 (I)	CRSBP DE L'ESTRIE	69,16 \$
201500775 (I)	LES POMPES R. FONTAINE	579,19 \$
201500776 (I)	TRACTION UAP INC.	304,68 \$
201500777 (I)	MAGBROOKE FOURNITURE	2 600,42 \$
201500778 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET	17 509,87 \$
201500779 (I)	DISTRIBUTIONS MICHEL	536,08 \$
201500780 (I)	MACPEK INC.	6 525,95 \$
201500781 (I)	DISTRIBUTION PRAXAIR	2 629,86 \$
201500782 (I)	STRONGCO	597,87 \$
201500783 (I)	MICHELIN AMERIQUE DU	1 312,78 \$

201500784 (I)	THIBAUT CHEVROLET	2 117,62 \$
201500785 (I)	CENTRE DE L'AUTO	1 111,49 \$
201500786 (I)	CONSTRUCTION GROUPE	1 471,68 \$
201500787 (I)	LINDE CANADA LIMITÉE M2193	40,66 \$
201500788 (I)	MACHINERIE C. & H. INC.	150,52 \$
201500789 (I)	OUTILLAGE PLUS	346,99 \$
201500790 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	707,45 \$
201500791 (I)	L'EXCELLENCE AGRICOLE DE	1 166,49 \$
201500792 (I)	LOCATION COOKSHIRE	676,48 \$
201500793 (I)	RESSORTS CHARLAND	464,25 \$
201500794 (I)	SERVICES CONSEIL ARH INC.	642,68 \$
201500795 (I)	TOP LIFT ENTREPRISES	71,92 \$
201500796 (I)	LES PETROLES R. TURMEL	697,55 \$
201500797 (I)	THERMOSHELL / CHAUFFAGE	20 766,59 \$
201500798 (I)	IAAI-QUEBEC	300,00 \$
201500799 (I)	FORMATION SAVIE INC.	3 666,38 \$
201500800 (I)	JOE JOHNSON	616,47 \$
201500801 (I)	AQUAM SPECIALISTE	466,02 \$
201500802 (I)	CERIU	34,49 \$
201500803 (I)	BIDIBIDI	1 552,16 \$
201500808 (I)	ANDRÉE GAGNON	44,66 \$
	Total :	518 958,74 \$
	Grand total :	717 878,43 \$

Liste des chèques annulés pour la période demandée

201500663	STATION SERVICE Y.P.G. INC.	410,38 \$
201500699	STATION SERVICE Y.P.G. INC.	410,38 \$
201500761	CARQUEST SHERBROOKE-EST # 6816	0,00 \$
201500773	PORTES & FENÊTRES PAQUETTE &	184,89 \$
201500817	CARQUEST SHERBROOKE-EST # 6816	0,00 \$
201500823	PORTES & FENÊTRES PAQUETTE &	184,89 \$

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M) Varia

Aucun.

N) Période de questions.

Aucune.

O) Levée de la séance.

Résolution 2015-06-5185

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que la séance soit levée. Il est 20 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Noël Landry
Maire

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier